

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

B.U.T. GEII Génie Electrique et Informatique Industrielle (Chartres)



Durée
6 semestres



Composante
IUT de Chartres



Lieu(x)
Chartres

Présentation

Depuis septembre 2021, le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) remplace le DUT et devient le diplôme de référence des IUT.

<https://www.univ-orleans.fr/fr/iut-chartres/formation/but/genie-electrique-et-informatique-industrielle>

Le BUT GEII s'adresse aux bacheliers souhaitant se former dans les secteurs de l'électronique, de la maîtrise de l'énergie et de l'informatique industrielle (énergie, électronique, informatique, automatique, télécommunications, automatisme ...).

Le département GEII a pour vocation de former des cadres intermédiaires aux compétences résolument tournées vers les nouvelles technologies.

La double spécialité électronique/informatique amène les titulaires du BUT GEII à concevoir des systèmes innovants qui s'intègrent dans les réseaux communicants (objets connectés, capteurs intelligents, supervision...).

Compétences

A l'issue de la formation le diplômé est capable de :

mettre en place et gérer des installations électriques,

- concevoir, réaliser, programmer et maintenir des cartes électroniques fixes ou embarquées (automobile, avionique, robotique, etc.),
- automatiser et contrôler des processus industriels.
- gérer et maintenir des réseaux informatiques industriels,
- analyser et développer des systèmes de traitement et de transmission de l'information.

Contacts utiles

RELATIONS INTERNATIONALES

<https://www.univ-orleans.fr/international/les-bureaux-des-relations-internationales-bri>

Tél : 02 38 49 47 30

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

DOIP
02 38 41 71 72

doip@univ-orleans.fr

Admission

Conditions d'admission

La formation en BUT GEII est accessible aux titulaires d'un baccalauréat général (spécialités les plus adaptées : Mathématiques, Physique et Sciences de l'ingénieur), d'un baccalauréat technologique (STI2D), d'un baccalauréat professionnel adapté ou d'un DAEU.

Modalités d'inscription

1ère année : Candidature sur <https://www.parcoursup.fr>

Site de l'IUT de Chartres :

2ème année : Candidature via : <https://ecandidat.univ-orleans.fr>

En apprentissage : <https://www.cfa-univ.fr/recherche-formation/>

Site de l'IUT de Châteauroux :

2ème année : Candidature via : <https://ecandidat.univ-orleans.fr>

Et après

Poursuite d'études

L'obtention du BUT GEII permet à chaque diplômé de choisir entre une insertion professionnelle ou une poursuite d'études comme :

- en écoles d'ingénieurs : ENS des Arts et Métiers, ENS Cachan, Sup'Télécom Bretagne, INSA, ENSEA, ENSSAT, ENI Brest, ENAC, Polytech'

- en écoles d'ingénieurs par apprentissage : Ingénieurs 2000, CEFIPA, ITII

- en Master ou en Licences Professionnelles (spécialisation).

Insertion professionnelle

Le diplômé GEII est très recherché par les entreprises de toutes tailles qui apprécient son autonomie et ses compétences diversifiées en Electronique, Electrotechnique, Automatique, Informatique et Réseaux Locaux Industriels.

Les secteurs d'activité concernés sont :

- la conception, la réalisation et la programmation de cartes électroniques,
- l'automatisation et le contrôle des processus industriels,
- l'électronique embarquée dans un objet mobile (avionique, robotique, etc.),
- l'implantation, la gestion et la maintenance des réseaux industriels, réseaux de terrain et réseaux informatiques.

Infos pratiques

Contacts

IUT de Chartres

1 place Roger Joly
28000 CHARTRES
Tel : 02.37.91.83.00

Département GEII : geii.iut28@univ-orleans.fr

Scolarité : scolarite.iut28@gmail.com

> [Formulaire de contact](#)



Contact(s) FC

Pour les adultes en reprise d'études :

<https://www.univ-orleans.fr/sefco>

[formulaire de contact](#)

Tél : 02 38 41 71 80 - IUT de Chartres

Lieu(x)

[Chartres](#)

Programme

Organisation

- Formation initiale (dont minimum 22 semaines de stage en entreprise)
- Formation continue
- Formation possible en alternance en 2ème et 3ème Année
(contrat d'apprentissage)

Le BUT est obtenu au terme de 3 années d'études articulées en 6 semestres, une spécialité est choisie à partir de la 2ème année.

À l'issue des 2 premières années de formation validées, l'étudiant reste titulaire d'un DUT GEII.